

Ecrit par le 4 novembre 2025

Culture, «tout sera fait pour que la vie reprenne son cours !» promet Renaud Muselier, le président de la Région Paca

La réouverture des lieux de culture est programmée mercredi 19 mai. Seul hic, les mesures sanitaires sont encore inconnues alors qu'elles conditionnent totalement la réouverture des lieux ou non. La personne décisionnaire ? Le préfet de Région puis les préfets départementaux qui décideront de l'ouverture des lieux ou non, ainsi que de la jauge car chaque configuration de lieu méritera un examen approfondi de ce qui peut être fait ou pas.

Au tout début, c'était au préfet de Vaucluse Bertrand Gaume, à Renaud Muselier Président de la Région Paca et à Bénédicte Lefeuvre directrice régionale des Affaires culturelles de s'exprimer sur les modalités de réception du public dans les lieux de culture. Seul hic ? La personne la plus importante pour cette annonce, le préfet de Vaucluse, était absente. En cause ? Une opération de police sur un point de deal, rue du Rateau, dans l'intramuros d'Avignon et la mort tragique d'un policier dans l'exercice de ses fonctions le 5 mai dernier, qui ont, bien évidemment, bousculé l'actualité.

Ce que l'on sait

Alors on évoque la participation des instances au groupe de travail sur les festivals du Comité régional des professions du spectacle' (Coreps) dont 3 ont déjà eu lieu et 2 doivent se réunir. Objectif ? Détailler les mesures qui permettraient d'avancer sur les protocoles de réception du public dans les salles et en extérieur. Mais point de modalités précises dévoilées à ce jour.

«Le Comité Régional des professions du spectacle (Coreps) a rassemblé plus de 120 professionnels de la culture, des collectivités territoriales, des Pouvoirs publics et des syndicats d'employées et d'employeurs, a entamé Renaud Muselier. Suite aux annonces du Gouvernement nous pouvons désormais avancer sur le Festival d'Avignon, du Off, des Chorégies d'Orange, du Festival d'Aix-en-Provence, des Rencontres d'Arles, du Festival de Menton, de la Roque d'Anthéron, de Marseille et, notamment, de Chaillol dans les Hautes-Alpes. Les critères d'accueil et du public en salle ou en extérieur, en configuration assise ou debout se dessinent cependant les détails restent à peaufiner. Nous avons pleine confiance en les professionnels de la culture quant au respect des règles sanitaires et nous pouvons désormais affirmer que les festivals d'été auront lieu!»

Une charte pour les Festivals de l'été de la Région Sud

«La région accueille 750 festivals, relève Bénédicte Lefeuvre Directrice régionale des Affaires culturelles. Nous voulons que l'été culturel recommence car il est également important pour les habitants et



Ecrit par le 4 novembre 2025

l'économie de cette région. Nous avons une lourde responsabilité partagée et une lourde charge assumée, c'est la raison pour laquelle l'Etat et la Région ont créé une instance de dialogue d'où émergent des débuts de réponses à l'œuvre dans une charte de la Région Sud des Festivals de l'été. Chaque événement est différent. Si nous sommes la Région des festivals, nous sommes aussi la référence internationale des festivals regardée par l'Europe. Nous nous livrons à ce travail avec patience, détermination dans l'intérêt de tous.»

«Nous allons lancer ce 1^{er} festival dans un cadre assez particulier a souligné Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au maire d'Avignon. Nous sommes mobilisés sur le soutien aux compagnies, aux acteurs culturels et sommes prêts à accueillir le public qui va venir.»

Ils étaient là

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ; Maurice Chabert président du Département de Vaucluse, Michel Bissière Conseiller régional délégué à la création artistique, Claude Morel, vice-président du Grand Avignon délégué aux spectacles vivants, Souad Zitouni députée de Vaucluse, Claude Nahoum 1er adjoint au maire d'Avignon ainsi que d'autres personnalités politiques et Paul Rondin directeur délégué du Festival d'Avignon étaient présents.